

L'HUMANITÉ
HD **DIMANCHE**



LIBYE

Un avenir sous
la férule de la loi
islamique et
des Occidentaux.

PAGE 62

N° 284 - DU 27 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2011

LES 50

**MAITRES
DU MONDE**

Qui sont ces marchés que Sarkozy et ses compères du G20
veulent rassurer à tout prix ? Derrière la fameuse
« main invisible » se cachent 50 mastodontes financiers
qui contrôlent l'essentiel de l'économie mondiale.

REVELATIONS PAGE 18

TV

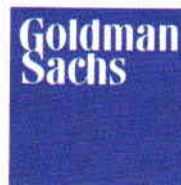
TOUS LES
PROGRAMMES
DE LA SEMAINE

+ NOTRE SÉLECTION

M 04837 - 284 - F. 2,90 €

LES 50

1. BARCLAYS PLC (Grande-Bretagne)
2. THE CAPITAL GROUP COMPANIES INC (États-Unis)
3. FMR CORP (États-Unis)
4. AXA (France)
5. STATE STREET CORPORATION (États-Unis)
6. JPMORGAN CHASE & CO (États-Unis)
7. LEGAL & GENERAL GROUP PLC (Grande-Bretagne)
8. THE VANGUARD GROUP, INC. (États-Unis)
9. UBS AG (Suisse)
10. MERRILL LYNCH & CO., INC. (États-Unis)
11. WELLINGTON MANAGEMENT CO. L.L.P. (États-Unis)
12. DEUTSCHE BANK AG (Allemagne)
13. FRANKLIN RESOURCES, INC. (États-Unis)
14. CRÉDIT SUISSE GROUP (Suisse)
15. WALTON ENTERPRISES LLC (États-Unis)
16. BANK OF NEW YORK MELLON CORP. (États-Unis)
17. NATIXIS (France)
18. GOLDMAN SACHS GROUP, INC., THE (États-Unis)
19. T. ROWE PRICE GROUP, INC. (États-Unis)
20. LEGG MASON, INC. (États-Unis)
21. MORGAN STANLEY (États-Unis)
22. MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP, INC. (Japon)
23. NORTHERN TRUST CORPORATION (États-Unis)
24. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (France)
25. BANK OF AMERICA CORPORATION (États-Unis)
26. LLOYDS TSB GROUP PLC (Grande-Bretagne)
27. INVESCO PLC (Grande-Bretagne)
28. ALLIANZ SE (Allemagne)
29. TIAA (États-Unis)
30. OLD MUTUAL PUBLIC LIMITED COMPANY (Grande-Bretagne)
31. AVIVA PLC (Grande-Bretagne)
32. SCHRODERS PLC (Grande-bretagne)
33. DODGE & COX (États-Unis)
34. LEHMAN BROTHERS HOLDINGS, INC. (États-Unis) (2)
35. SUN LIFE FINANCIAL, INC. (Canada)
36. STANDARD LIFE PLC (Grande-Bretagne)
37. CNCE (France)
38. NOMURA HOLDINGS, INC. (Japon)
39. THE DEPOSITORY TRUST COMPANY (États-Unis)
40. MASSACHUSETTS MUTUAL LIFE INSUR. (États-Unis)
41. ING GROEP N.V. (Pays-Bas)
42. BRANDES INVESTMENT PARTNERS, L.P. (États-Unis)
43. UNICREDITO ITALIANO SPA (Italie)
44. DEPOSIT INSURANCE CORPORATION OF JP (Japon)
45. VERENIGING AEGON (Pays-Bas)
46. BNP PARIBAS (France)
47. AFFILIATED MANAGERS GROUP, INC (États-Unis)
48. RESONA HOLDINGS, INC. (Japon)
49. CAPITAL GROUP INTERNATIONAL, INC. (États-Unis)
50. CHINA PETROCHEMICAL GROUP CO. (Chine)



STATE STREET



UBS



Morgan Stanley



MAÎTRES DU MONDE

Voici donc les mains qui nous étranglent... Les salariés en lutte pour sauver leur emploi se heurtent de plus en plus aux décisions d'un actionnaire invisible. De même, Merkel et Sarkozy imposent l'austérité partout en Europe pour rassurer des « marchés » qui n'ont ni nom ni visage. Une étude menée par des économistes suisses donne enfin les noms. Et met en lumière une concentration inouïe du capital de 43060 multinationales entre les mains de 50 entités. Et... Oh surprise ! Il s'agit essentiellement de banques et d'institutions financières anglo-saxonnes, mais aussi françaises. Celles-là mêmes qui depuis 2008 tendent la sébile aux États d'une main et les étranglent de l'autre. En toute impunité. Comment en est-on arrivé là ? Comment contrer leur pouvoir démesuré ? Explications et propositions.

Comme dans un film d'horreur, les maîtres du monde n'ont pas de nom et pas de visage. Ce sont juste des termes génériques : « les marchés », « les multinationales » ou, plus chic, « les transnationales ». Ils agissent dans l'ombre. Ils font pression sur les États

pour obtenir un environnement favorable aux affaires, à leurs affaires : moins d'impôts, moins de règles, plus d'aides, des comptes publics en équilibre... Ils mettent les salariés en concurrence partout dans le monde pour les faire travailler toujours plus et pour moins cher. Sinon... ils font la valise ! Plus de capitaux, plus d'usines, plus rien ! Comment résister quand on identifie mal ces « maîtres », quand on mesure mal combien ils sont exactement et quelle est leur puissance réelle ?

Il y a quelques mois, trois économistes de l'École polytechnique fédérale de Zurich (Suisse) ont décidé de creuser cette intuition que l'économie mondiale est dominée par une poignée de firmes (1). En fait, derrière chacune, se cachent pas mal d'actionnaires. Et chaque firme multinationale a d'autre part une flopée de filiales et de participations, directes ou indirectes, dans d'autres entreprises. Comment tout

ça se connecte-t-il ? C'est ce qu'ont voulu établir les trois chercheurs. Leur étude, qui utilise des modèles mathématiques sophistiqués, a été menée sur un échantillon de 43060 firmes transnationales sélectionnées dans la liste de l'OCDE. Leurs conclusions sont claires : 737 « détenteurs prépondérants » cumulent 80 % du contrôle de la valeur de toutes les transnationales

prises en compte. Et par un réseau complexe de participations, 147 multinationales, tout en se contrôlant elles-mêmes entre elles, possèdent 40 % de la valeur économique et financière de toutes les multinationales du monde. Parmi ces 147, les auteurs distinguent « 50 super-entités », pour l'essentiel des banques, des compagnies d'assurances et des fonds d'investissement. Ce sont eux les maîtres du monde ! « L'Humanité Dimanche » vous révèle leur identité. ★

DOMINIQUE SICOT

dsicot@humadimanche.fr

(1) « The Network of Global Corporate Control », de Stefania Vitali, James B. Glattfelder et Stefano Battiston.

ETH Zurich.

(2) L'étude a été effectuée à partir de données de 2008. Lehman Brothers a été mis en faillite en septembre. Ses activités ont été reprises par Barclays, tête de liste des 50, et par Nomura (38^e).



COMMENT LES POLITIQUES DE LIBÉRALISATION FINANCIÈRE LEUR ONT REMIS LES CLÉS

Entretien avec
*Tristan Auvray,
doctorant à l'université
de Toulouse-I, rattaché
au Laboratoire d'études
et de recherches
sur l'économie,
les politiques et
les systèmes sociaux.

HD. Quel est votre point de vue général sur l'étude de Vitali, Glattfelder et Battiston ?

TRISTAN AUVRAY. Cette étude s'inscrit dans la lignée des travaux qui, depuis une quinzaine d'années, renouent avec l'analyse des structures de propriété des grandes firmes cotées en Bourse. Quels en sont les actionnaires de contrôle ? Autrement dit, qui parvient à rassembler la majorité des voix en assemblée générale pour nommer le conseil d'administration qui lui-même nommera la direction générale de la firme ? Ce type de travaux montre qu'il existe un ou plusieurs actionnaires capables de contrôler une société cotée, mais aussi que plusieurs de ces actionnaires, souvent des familles, concentrent entre leurs mains une fraction importante de la richesse d'un pays.

Dans ce cadre-là, les apports de l'étude sont multiples. En développant une méthodologie qui ne surestime pas le contrôle des actionnaires – et qui tend même à l'amoindrir –, les auteurs révèlent une concentration extrême du contrôle actionnarial au niveau mondial. Ils montrent ainsi que sur les 120 516 acteurs qu'ils étudient (43 060 multinationales et leurs 77 456 actionnaires), 737 d'entre eux (soit 0,61 %) contrôlent 80 % des revenus des multinationales et de leurs filiales. Parmi ces acteurs, il en est quelques dizaines qui contrôlent à eux seuls 40 % de ces revenus, et ces entités, essentiellement financières,



Dans les réunions d'actionnaires de ces 50 (ici celle de la banque néerlandaise ING, 41^e du classement), on se connaît tous : chacun détient un bout de l'autre et a exactement les mêmes intérêts.

sont très liées entre elles par un jeu de participations croisées (A détient des actions de B qui possède des actions de A).

HD. Quelles sont les raisons et les conséquences d'une telle concentration ?

T. A. Une fois constaté ce pouvoir, les

« Cette concentration dans les mains des sociétés financières explique les exigences de rentabilité très élevées qui pèsent aujourd'hui sur la plupart des firmes. »

auteurs en tirent deux conclusions : l'interconnexion des sociétés financières est source de fragilité systémique (si l'une connaît un problème financier, celui-ci se diffusera rapidement) ; cette interconnexion relativise par ailleurs la supposée concurrence existant entre ces firmes. On peut regretter ici que les auteurs aient reporté en annexe la troisième conclusion de cette étude qui saute pourtant aux yeux : la concentration du contrôle dans les mains des sociétés financières est un élément explicatif des exigences de rentabilité très élevées qui pèsent aujourd'hui sur la plupart des firmes. Quant aux causes de cette concentra-

tion, elles sont clairement à chercher dans les politiques de libéralisation financière qui, depuis maintenant 40 ans, ont permis une accumulation du capital – et donc du contrôle – au sein des sociétés financières.

HD. Les 50 « super-entités », selon les termes des auteurs, sont essentiellement des banques, des assureurs et des fonds très majoritairement anglo-saxons. Est-ce surprenant ?

T. A. La puissance des entités financières n'est pas surprenante. Ce qui l'est plus, c'est la manière dont ces auteurs le montrent. Ils analysent en effet le contrôle, c'est-à-dire la capacité de ces entités financières à détenir 50 % des actions d'une firme – et donc la majorité des voix en assemblées générales. En ce sens, cette étude minimise la réalité du pouvoir actionnarial. En effet, en plus de ces participations de contrôle, les banques et assurances ont également des participations très faibles dans les autres sociétés (à des seuils inférieurs à 5 % du capital). Par ces participations beaucoup plus faibles, elles sont déjà en mesure d'influencer considérablement la marche des firmes dont elles détiennent les titres de propriété.

HD. Quel est le lien entre cette étude et vos propres travaux sur les groupes français et européens ?

T. A. Mes travaux portent sur la manifestation du pouvoir actionnarial dans les conseils d'administration des groupes français. Ma thèse montre ainsi que lorsque deux sociétés ont des participations réciproques, alors elles tendent à partager plusieurs administrateurs – il ne faut donc pas négliger l'importance des participations croisées relevées dans l'étude de Vitali car cela peut souligner la cohésion des intérêts des firmes. De même, j'ai montré que les banques et assurances ne sont représentées dans les conseils d'administration des sociétés non financières que lorsqu'elles en détiennent les actions, et non par pur altruisme comme le prétendent certains banquiers (1). Autrement dit, une banque ou une assurance qui engage son patrimoine dans une entreprise s'assurera de sa bonne valorisation en participant aux prises de décision du conseil d'administration, même si elle ne détient qu'un pourcentage très faible du capital.

PROPOS RECUEILLIS PAR D. S.

(1) M. Pébereau, « les Matins », France Culture, 19 janvier 2010.

PEUT-ON DOMPTER CES MASTODONTES?

La forte concentration du capital et ses interconnexions mondiales obligent à reconsidérer les méthodes et les outils de la lutte.

La lecture de l'étude réalisée par Stefano Battiston, James B. Glattfelder et Stefania Vitali, et révélée en France par le blog de Paul Jorion (1), provoque d'abord un léger malaise. On se doutait d'une forte concentration et d'une forte internationalisation du capital. Mais à ce point! Cette concentration du capital, et donc du pouvoir, dans les mains de quelques dizaines de multinationales fortement connectées les unes aux autres a des conséquences énormes. Sur le plan financier bien sûr, comme on le voit depuis le déclenchement de la crise en 2007. Que l'une s'écroule et c'est tout le système financier mon-



Les salariés doivent regagner du pouvoir au sein des instances décisionnaires des entreprises, notamment via les comités de groupe européens.

dial qui vacille. Les multinationales jouent de cette fragilité pour exercer un chantage permanent sur les États: pour être « sauvées » en cas de problème, pour s'opposer à toutes les règles qui pourraient écorner leur

nombre d'entre elles sont aussi les créancières des États qui, depuis un quart de siècle, ont choisi de se financer sur « les marchés ». Sur le plan social, d'autre part, puisque en tant qu'actionnaires, ces quelques di-

Après la fermeture de leur usine d'Hénin-Beaumont, les anciens salariés de Samsonite ont fait condamner en France le bagagiste et poursuivent désormais son actionnaire principal, un fonds américain.

rentabilité et donc leurs profits. Elles ont d'autant plus de pouvoir que bon

zaines de banques, de fonds d'investissement, de compagnies d'assurances, etc. peuvent imposer, via les assemblées générales et les conseils d'administration, des licenciements massifs, des fermetures d'usines ou de sociétés de services à des dizaines de milliers de kilomètres de leur propre siège social.

Faut-il pour autant baisser les bras face à une telle puissance? Non, bien sûr! Mais en prendre la mesure invite à reconsidérer les méthodes et les outils de la lutte. Cette mondialisation du capital et du pouvoir mise au grand jour souligne aussi que vouloir se protéger en s'isolant, en se déconnectant est une illusion. Et qu'en revanche, tout ce qui permet aux citoyens et aux salariés de lutter ensemble par-delà les frontières – par exemple en exigeant plus de pouvoirs pour les comités de groupe européen, en exigeant la création de comités de groupe mondiaux, en exigeant dans chaque pays l'égalité des droits pour les salariés nationaux et étrangers... – est déjà une petite banderille plantée dans le flanc de l'adversaire. ★

D.S.

(1) Anthropologue et économiste: www.pauljorion.com.

POUR BRISER LEUR IMPUNITÉ JUDICIAIRE...

Fiodor Rilov est avocat. Il défend les ex-salariés du site Samsonite d'Hénin-Beaumont, fermé en 2007 après avoir été revendu en 2005 à une holding censée y développer une production de panneaux solaires. Après avoir fait condamner en France le bagagiste américain, il a entamé, avec les ex-salariés, des poursuites aux États-Unis contre son actionnaire principal au moment des faits, le fonds Bain Capital.

« Pour un grand nombre de salariés aujourd'hui, il y a comme une évaporation physique de ceux qui détiennent le capital et le pouvoir dans l'entreprise. En comité d'entreprise, les élus du personnel entendent les dirigeants qu'ils ont en face d'eux dire: on ne peut pas vous répondre, on va passer un coup de fil aux États-Unis, en Australie... Manifester, lancer une grève, mobiliser les habitants de la région... tout cela ne produit plus d'effets directs sur ceux qui détiennent réellement le pouvoir.

Lorsqu'il y a une restructuration, il faut pouvoir se tourner vers la multinationale qui a pris la décision. Il n'est pas simple d'identifier le dernier chaînon, le fonds d'investissement qui détient une majorité du capital. Et une fois qu'on l'a identifié, il faut trouver des moyens de pression. L'action judiciaire internationale est l'une des voies que l'on peut explorer. Le simple fait de toucher l'entité responsable, qui se sent au-dessus de tout et feint d'être non concernée, et de l'entraîner dans la lutte, c'est déjà une petite victoire pour les salariés. Obtenir une condamnation en est une supplémentaire. Certes, pour une multinationale, cette condamnation n'est pas suffisamment dissuasive financièrement. Mais l'information se diffuse, elle va inquiéter le monde de la finance, l'image de la marque est écornée. D'autre part, le processus judiciaire permet d'incarner la confrontation, de faire prendre conscience aux travailleurs que la seule façon de faire reculer le capital, c'est de trouver des moyens d'action là où il est. »

PROPOS RECUEILLIS PAR D. S.

TIENS! L'ANCIENNE DIRECTRICE ADJOINTE DU FMI A UNE BONNE IDÉE...

Lorsque l'on découvre le réseau restreint qui contrôle mondialement les plus grandes entreprises, on s'interroge! On avait déjà perçu la concentration du pouvoir, en le qualifiant d'oligarchie ou même de ploutocratie, comme le font les manifestants grecs. On aurait dû avoir la puce à l'oreille en constatant que les grandes entreprises transnationales côtoient les plus grandes banques au tableau d'honneur des meilleurs résultats. En constatant que leurs dirigeants multiplient les allers-retours entre l'appareil d'État et le privé. Comment revenir sur cette domination un peu trop exclusive (pour le moins)? Peut-être en prenant au bond la balle lancée il y a presque 10 ans par Anne Krueger, alors une directrice générale adjointe du FMI. Resté mort-né, son dispositif prévoyait de créer un tribunal international des faillites, sur le modèle américain, afin de procéder à une réduction mondiale de la dette publique tel que l'on en parle beaucoup à propos de la Grèce. Un organisme mondial devrait être chargé de réglementer la concentration internationale oligopolistique (c'est-à-dire de peu d'entreprises), à l'instar de ce que certaines réglementations nationales permettent. Afin de réaffirmer, là aussi, la primauté du politique sur le marché, en se situant au niveau qui permet de la combattre.

FRANÇOIS LECLERC, COLLABORATEUR DU BLOG DE PAUL JORION

CES TROIS INCONNUS QUI GOUVERNENT DES MILLIONS DE VIES

Le fonds américain Capital Group ? Inconnu au bataillon. Il détient pourtant 5 % de Schneider Electric (1 000 emplois supprimés en 2009 et 1 000 intérimaires aujourd'hui menacés en France), 10 % d'Air France (4 400 suppressions de postes d'ici à 2013, 5 % de Continental (1 100 salariés virés suite à la fermeture de l'usine de Clairoix, dans l'Oise), etc. Portrait des trois premiers « maîtres du monde ».

Qui a déjà entendu parler de Capital Group Companies inc, FMR Corp., ou de State Street Corporation ? Ces géants de la finance, inconnus du grand public, basés aux États-Unis, occupent trois des cinq premières places du classement établi par l'étude de Vitali, Glattfelder et Battiston. Ils illustrent l'opacité d'un système financier international encore largement dominé par Wall Street et la City. Les 50 « superentités » sont d'ailleurs pour la plupart américaines (24) et britanniques (8). La France vient en troisième position (5 transnationales, dont le géant de l'assurance Axa, qui se classe 4^e), suivie du Japon (4), de la Suisse, de l'Allemagne et des Pays-Bas (2), et enfin du Canada et de la Chine.

Leur métier ? La banque, l'assurance, le trading, la gestion de fonds de pension, de patrimoine, de biens immobiliers. Leur influence est colossale et leur impunité totale, à l'image de la banque britannique Barclays, première du classement. Nichée au cœur de la City, qui concentre près de 550 banques et la moitié des plus grands assureurs de la planète, Barclays est malgré tout dirigée par Robert Edward Diamond Jr., un banquier américain, ancien dirigeant de Morgan Stanley. Selon les propres publications de la firme datant de 2010, celle-ci possède plus de 300 filiales dans les paradis fiscaux (181 aux îles Caïmans, 38 à Jersey, 30 à Man, etc.), soit le plus gros potentiel d'évasion fiscale de la City. Même si

Robert Diamond, lors de son audition devant la commission du Trésor de la Chambre des communes (qui tentait d'examiner le rôle du secteur financier dans le déclenchement de la crise de 2008), a bien évidemment nié toute fraude fiscale, préférant le terme fleuri « d'optimisation fiscale ».

Tous les autres géants du classement ont, bien sûr, une implantation au cœur de la City, à l'image du fonds de pension Capital Group Companies inc. Les ramifications de cette firme fondée en 1931, en pleine dépression mondiale, sont surprenantes, en particulier dans les sociétés du CAC 40 : 10 % du capital d'Air France, 5 % de la Société générale, 5 % de Schneider Electric, 10 % de Suez Environnement, 5 % de Rhodia... Même omniprésence au

La banque anglaise Barclays, première des 50, montre l'exemple : elle a plus de 300 filiales dans les paradis fiscaux !

sein des sociétés allemandes : Bayer (10 %) ou Continental (5 %), sans oublier la Grèce. CGC Companies a des participations significatives au sein de l'OPAP, la principale société de loterie numérique et de paris sportifs en Europe, le géant du BTP Ellaktor, ou du ciment Titan.

Les activités du fonds de pension FMR Corp., 3^e firme du classement, proposent, à travers les filiales de ce dernier, tous les services financiers aux quatre coins du globe : l'investissement dans les secteurs publics (Fidelity Tax Exempt Services Company), les retraites japonaises (Fidelity Group Pensions Japan), les investissements dans les entreprises canadiennes (Fidelity Investments Canada

Limited), et même une branche dédiée à « l'optimisation fiscale », chère à Robert Diamond (Fidelity Investments Tax Exempt Services Company).

Banquiers, assureurs, fonds de pension, ils sont le système financier, ces fameux « marchés » qu'il faut sans cesse « rassurer ». Cette « novlangue » qui rythme le petit roman de la crise, ils contribuent bien entendu à l'écrire, à travers des communiqués maison qui fournissent, clés en main, aux médias et décideurs, leurs analyses, conseils et solutions. À titre d'exemple, des cadres de la banque Goldman Sachs (18^e du classement) interviennent régulièrement sur les chaînes d'information en continu, quand la société de gestion de fonds, banque privée et de trading Schroders (32^e), à travers ses bulletins à l'adresse des investisseurs, propose, toute honte bue, ses solutions pour « réduire le stress des marchés ».

Les bénéficiaires engrangés par ces transnationales feraient passer les habituelles têtes d'affiche du classement Forbes pour les parents pauvres du capitalisme mondialisé. Exemple avec Walton Enterprises LLC (15^e), fonds d'investissement gérant la fortune de la famille Walton – la plus riche des États-Unis avec une fortune (90 milliards de dollars, 65,4 milliards d'euros) équivalente à celles de Bill Gates et de Warren Buffett réunies –, dont les héritiers de Sam Walton, fondateur de la multinationale de la grande distribution Wal-Mart (décédé en 1992), investissent les bénéfices de la compagnie (16 milliards de dollars en 2010, 11,6 milliards d'euros) aux quatre coins du globe. ★

MARC DE MIRAMON

COMMENT CES 50 SE TIENNENT PAR LA BARBICHETTE : 4 EXEMPLES

ExxonMobil

LES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DU PLUS GROS PÉTROLIER AU MONDE :

Vanguard Group et fonds associés (8^e dans la liste des 50) : 7,20 %
State Street Corporation (5^e) : 4 %
Bank of New York Mellon Corporation (16^e) : 1,58 %
FMR Corp. (3^e) : 1,51 %
Wellington Management Company (11^e) : 1,39 %
Northern Trust (23^e) : 1,33 %
JPMorgan Chase & Co (6^e) : 1,09 %
Bank of America Corp. (25^e) : 0,96 %



QUI DÉTIENT LE PLUS GROS CONGLOMÉRAT INDUSTRIEL AMÉRICAIN ?

Vanguard Group et fonds associés (8^e dans la liste des 50) : 6,92 %
State Street Corp. (5^e) : 3,65 %
Bank of New York Mellon Corporation (16^e) : 1,47 %
FMR Corp. (3^e) : 1,39 %
Northern Trust (23^e) : 1,39 %
Wellington Management Company (11^e) : 1,25 %
Dodge & Cox (33^e) : 1,14 %

JPMorganChase

PARMI LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE JPMORGAN, 6^e DANS LE CLASSEMENT DES 50, ON TROUVE :

Vanguard Group et fonds associés (8^e dans la liste des 50) : 9,95 %
Capital Group Companies et fonds associés (2^e) : 4,75 %
State Street Corp. (5^e) : 4,11 %
Wellington Management Company (11^e) : 2,24 %
Northern Trust (23^e) : 1,40 %



ET PARMI LES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE AMÉRICAINNE CITIGROUP...

Vanguard Group et fonds associés (8^e dans la liste des 50) : 6,52 %
State Street Corp. (5^e) : 4,08 %
FMR Corp. (3^e) : 3,66 %
JPMorgan Chase & Co (6^e) : 1,99 %
Capital Group Companies (2^e) : 3,01 %
Bank of New York Mellon Corporation (16^e) : 1,19 %